

25 NOVEMBRE 2021

ADOPTION DU PLAN MÉTROPOLITAIN DES MOBILITÉS DU GRAND NANCY



UN NOUVEL HORIZON POUR LES MOBILITÉS

1 MILLION DE DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS DANS LE GRAND NANCY

Il est indispensable de transformer le plan de déplacement des habitants et des usagers de la Métropole afin de répondre à leurs attentes. Il faut changer de mode, renverser la vapeur et prendre en compte désormais toutes les solutions de mobilité.

12 MOIS DE TRAVAIL COLLECTIF

Services, élus, habitants, instances de concertation et acteurs du territoire ont construit ensemble les contours de ce Plan Métropolitain des Mobilités. Les enjeux sont nombreux : accompagner la transition écologique du territoire et permettre un plan de déplacement global. De plus, le TVR (Transport sur Voie Réservée) actuel arrive au terme de son fonctionnement et ne circulera plus en 2023.

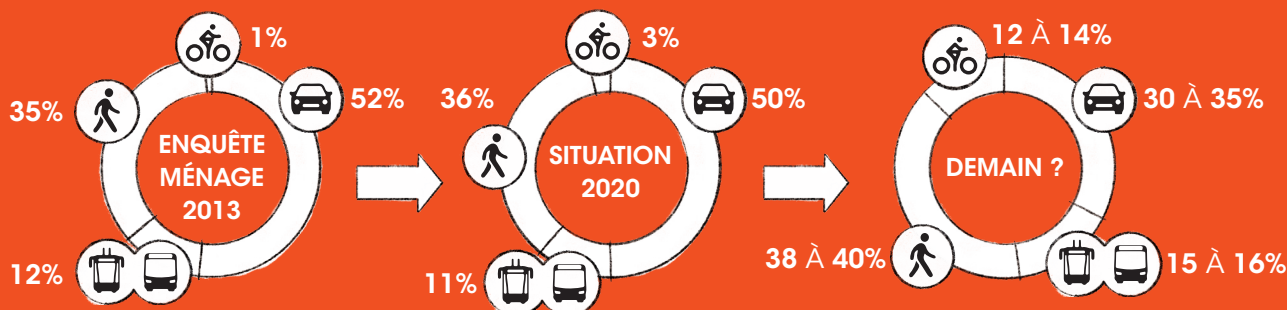
La Métropole engage donc un nouveau réseau de transport plus performant.

15 ANS POUR DES DÉPLACEMENTS TRANSFORMÉS EN PROFONDEUR

Le 25 novembre 2021, **un cap est franchi** avec l'adoption en Conseil métropolitain d'un nouveau plan des mobilités. Ce document fixe la stratégie à l'horizon 2035, les objectifs à atteindre et les actions concrètes à engager dès à présent.



4 OBJECTIFS ET 1 PLAN AMBITIEUX

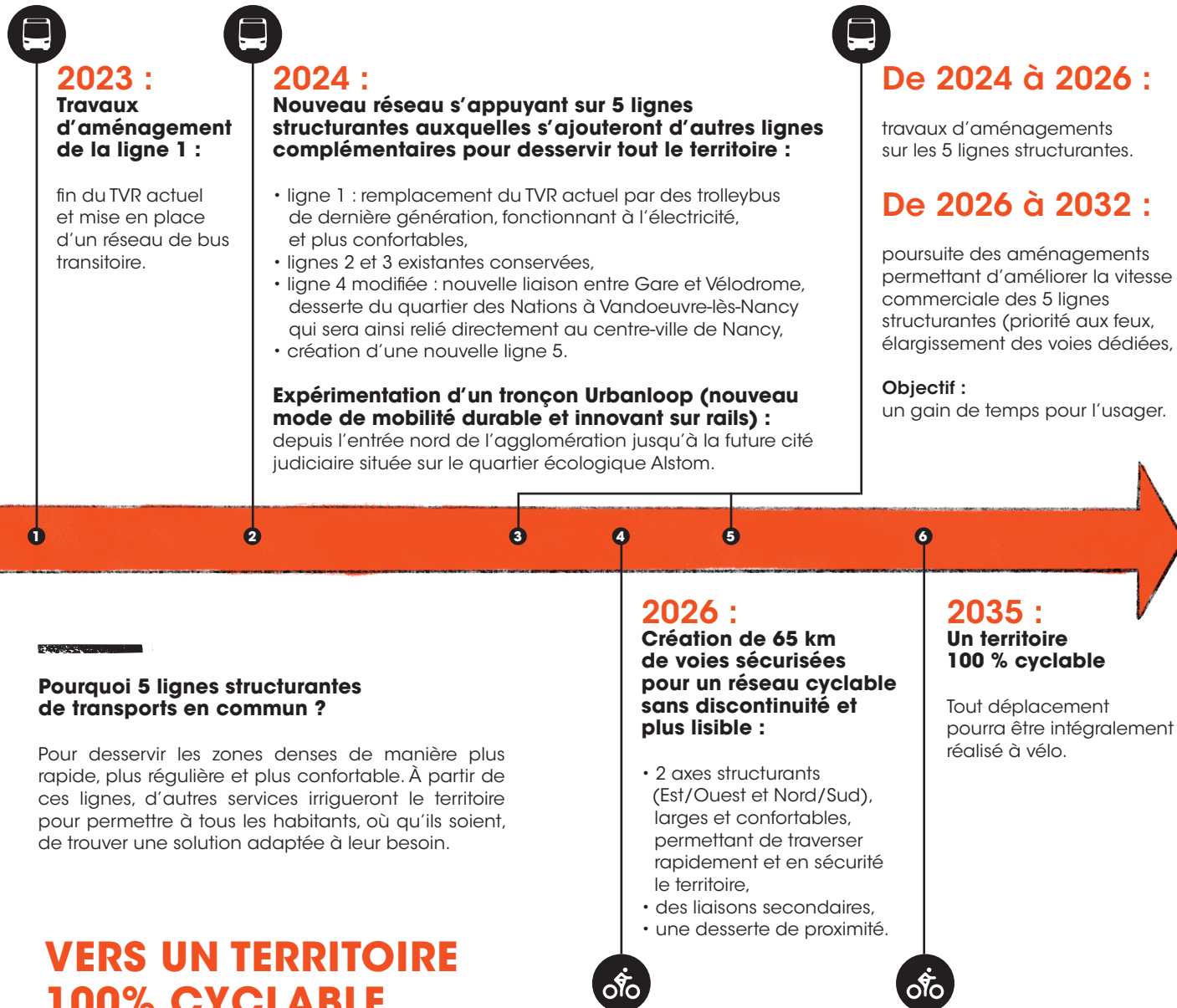


- 1 • Offrir des solutions de mobilité multiples et complémentaires, adaptées à tous, en facilitant le passage de l'une à l'autre ;
- 2 • Favoriser un meilleur partage de l'espace public avec plus de place pour les piétons et les cyclistes ;
- 3 • Permettre aux habitants des territoires voisins d'accéder plus facilement à la Métropole ;
- 4 • Retrouver le plaisir de vivre la ville et de s'y déplacer en toute sécurité.

À QUOI VONT RESSEMBLER NOS MOBILITÉS DEMAIN ?

Les objectifs ambitieux du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M) nécessitent un déploiement progressif sur 15 ans afin notamment de minimiser l'impact des travaux. Des actions à court et moyen termes se concrétiseront dès 2024 et jusqu'à la fin du mandat en 2026, d'autres nécessiteront un temps d'étude plus long pour une mise en œuvre à horizon 2035.

DES TRANSPORTS EN COMMUN PLUS PERFORMANTS



VERS UN TERRITOIRE 100% CYCLABLE

Aujourd'hui, 135 km de voies cyclables sécurisées > en 2026, 200 km de voies cyclables sécurisées = 48% de plus

- 2 500 places de stationnement supplémentaires sur l'espace public (arceaux), déploiement de box sécurisés.
- 1 000 vélos à assistance électrique en location à tarif attractif.



DES CHEMINEMENTS PIÉTONS APAISÉS

Nous sommes tous piétons. Et dans le Grand Nancy, on marche déjà beaucoup (+ de 36 % des déplacements actuels).

Pour donner envie aux usagers de vivre la ville autrement, certaines communes s'engagent déjà vers des actions concrètes (Nancy, Jarville-la-Malgrange, Essey-lès-Nancy...) : aménagement d'itinéraires verts et ombragés, installation de bancs, simplification du franchissement des intersections, piétonisation des centre-ville et des abords des écoles, apaisement des vitesses avec des zones 20 ou 30...



Place à l'expérimentation

Une réflexion est en cours pour débiter la transformation des espaces publics. À l'issue de plusieurs temps de concertation, 9 lieux sur le territoire ont été identifiés pour expérimenter de nouveaux usages. Aujourd'hui, ces sites donnent une place dominante à la voiture ; demain, l'objectif est d'en faire des lieux apaisés et agréables pour le piéton.

- 4 lieux à Nancy : Rue Mon Désert, porte Sainte-Catherine, place Painlevé, place Saint-Epvre,
- Viaduc Louis Marin à Malzéville, Saint-Max et Nancy,
- Rue de la république à Jarville-la-Malgrange,
- Centre-ville de Malzéville,
- Place Barrois à Saint-Max,
- Secteur mairie d'Essey-lès-Nancy.

UNE JUSTE PLACE DE LA VOITURE POUR DÉSENGORGER LA VILLE

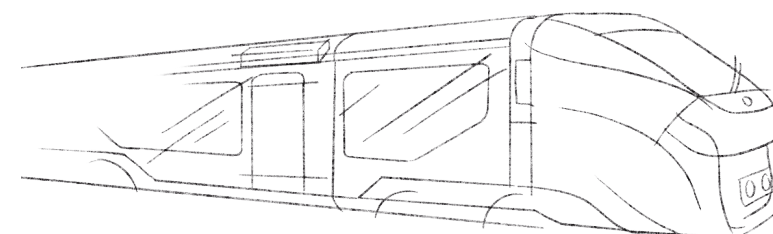
L'objectif n'est pas de chasser la voiture du centre-ville. Mais bien de rééquilibrer la place de chaque mode de déplacement. Parce que la voiture individuelle ne peut plus être le mode de transport dominant :

- le réseau routier favorisera le contournement du cœur de ville ;
- les parkings-relais à l'extérieur de la Métropole (en lien avec les intercommunalités voisines) seront priorités ;
- 3 nouveaux parkings-relais seront créés dans le Grand Nancy (400 places s'ajoutant aux 1 000 places existantes), connectés aux transports en commun et aux axes vélos ;
- le stationnement de surface en ville sera limité ;
- l'offre tarifaire dans les parkings en ouvrage sera adaptée.

Pensez-y, c'est déjà en place !

transports en commun gratuits les week-ends

Vélostan'lib gratuits pendant 24h les week-ends



Pour mieux accéder à la Métropole, un travail est engagé pour faciliter les dessertes ferroviaires depuis Toul, Pompey, Lunéville et Vittel (notamment, la mise en œuvre de l'axe Nancy-Vittel en TER et l'implantation d'une halte ferroviaire au niveau de Roberval). Pour 2035, une option avec un tram-train est également à l'étude.

LE PLAN DES MOBILITÉS EN CHIFFRES

300 MILLIONS D'€ d'investissement en 5 ans



Transformation de **9** lieux publics en faveur du piéton et du partage de l'espace



Un objectif de **35 %** des déplacements en voiture (contre 50 % aujourd'hui)

Création de **3** parkings-relais (400 nouvelles places supplémentaires)

1 nouvelle gare ferroviaire à l'étude (réalisation après 2026)

demain, un territoire **100% CYCLABLE**



68 MILLIONS D'€ engagés d'ici 2026 pour 65 km d'aménagements cyclables sécurisés supplémentaires

UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS ET LES HABITANTS

8 octobre 2020 : lancement du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M)

1^{er} semestre 2021 : études de faisabilité

Avril - Mai 2021 : lancement des Assises de la mobilité avec les acteurs et les habitants : cycle d'ateliers participatifs sur les 7 facettes de la ville, animés par Sonia Lavadinho de l'Agence Bfluid, mise en ligne d'une plateforme de concertation numérique

9 octobre 2021 : temps d'échange sur les ambiances des lieux appelés à évoluer

De fin 2021 à 2026 : mise en œuvre du P2M. Le travail continue, la réflexion à l'horizon 2035 se poursuit et d'autres temps d'échange et de concertation vous seront proposés.

3 juillet 2021 : point d'étape des Assises de la Mobilité : identification de lieux démonstrateurs pour l'expérimentation de nouveaux aménagements

Du 10 juillet au 29 août : mise en place d'un chemin piéton au centre-ville de Nancy

25 novembre 2021 : adoption du P2M

11 février 2021 : premier débat d'orientations en Conseil métropolitain, décision de sursoir aux travaux en vue d'un tramway ferré sur la ligne 1

**métropole
GrandNancy**